

A propos de l'intégration des immigrants. Adaptation de l'habitant ou adaptation de l'habitat ?

Daniel Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson. A propos de l'intégration des immigrants. Adaptation de l'habitant ou adaptation de l'habitat ? . 5e conférence internationale de recherche sur l'habitat, Jul 1992, Montréal, Canada. <halshs-01662334>

HAL Id: halshs-01662334

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01662334>

Submitted on 13 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

12 17
P.SHS-URB 22

DANIEL PINSON

LAUA (Laboratoire "Architecture, Usage, Altérité"),
Ecole d'Architecture de Nantes

5ème Conférence internationale de recherche sur l'habitat (CILOG)
Montréal, 7-10 Juillet 1992

A PROPOS DE L'INTEGRATION DES IMMIGRES

ADAPTATION DE L'HABITANT
OU
ADAPTATION DE L'HABITAT ?

L'avenir de la population d'origine maghrébine en Europe est aujourd'hui plutôt envisagée dans la perspective de l'intégration. Mais ce concept reçoit selon les pays des interprétations et des applications fort différentes. En France, il est pratiquement synonyme d'assimilation et se substitue désormais totalement à la perspective de l'insertion, qui faisait encore il y a quelque temps jeu équivalent avec l'intégration (1). Cette idée assez jacobine de l'intégration-assimilation tend à considérer que les valeurs de la démocratie occidentale, et en particulier françaises, sont des principes éclairés, les plus perfectionnés qu'aient jamais créés les sociétés humaines, issus de façon plus ou moins directe de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'effondrement du "socialisme réel", comme les désordres des pays du tiers monde, après le temps héroïque des luttes de libération nationale, semblent accréditer la supériorité de ce système social. Pour les immigrants économiques comme les réfugiés politiques, il est présenté comme un modèle de société quasi idéale : ceux qui ont le "privilège" d'y être accueillis doivent se rallier à ses valeurs, en même temps que refouler les aspects de leur culture d'origine entrant en contradiction avec les règles explicites, voire même implicites de la société démocratique.

L'intégration tend à être conçue, dans cette optique, comme un processus d'acculturation absolue, c'est à dire corrélativement comme l'abandon total des valeurs culturelles d'origine et l'adoption intégrale des valeurs du pays d'immigration. A peine la religion garde-t-elle alors la possibilité d'exister dans une conception du droit séparant Etat et religion. Tout cela n'est pas exprimé avec autant de brutalité, mais reste néanmoins nettement latent dans la plupart des discours sur l'intégration en France : convaincus de la supériorité des valeurs de l'Occident (démocratique), ils restent largement ignorants des valeurs de l'autre.

Il semble pourtant erroné de considérer les profondes modifications culturelles actuelles qui affectent ces populations (et paraissent accréditer, en particulier dans l'évolution des jeunes générations, la thèse de l'acculturation) comme des adhésions radicales qui s'opposeraient systématiquement aux dispositions acquises au contact du milieu familial et sociétal d'origine: le processus est plus complexe, profondément déterminé, d'un côté, par la situation socio-économique de ces groupes, leur marginalisation, les choix volontaires et conscients d'accès et d'adhésion aux valeurs occidentales, avec même une surenchère de démonstration dans ce sens (ou au contraire d'affirmation de la culture d'origine) et, de l'autre côté, par des comportements acquis, non conscients, engrammés, qui constituent un substrat à

évolution lente, une espèce d'atavisme puissant dont l'effritement ne pourra véritablement s'effectuer que sur une période très longue et à la condition que l'environnement le permette le plus favorablement possible. On pourrait citer mille exemples qui montrent cet entremêlement des conduites culturelles : ainsi cette façon insistante qu'ont les jeunes beurs de s'habiller, de se coiffer à la dernière mode (qui n'est pas sans emprunter elle-même à des looks "exotiques") et de se rassembler pour discuter et faire la démonstration de leur apparence sur les places ou des endroits très publics, à la manière dont leurs pères, entre hommes, le faisaient sur le Méchouar, avec cette façon de saluer qui consiste à porter la main à l'endroit du coeur, façon typiquement arabe d'échange de salamalek.

Il faudrait multiplier les études pour faire émerger les manifestations respectives de ce qui change, de ce qui reste, de ce qui s'hybride, et pas seulement se contenter de ce qui change en sous-estimant ce qui reste ou s'hybride, alors qu'il y a là non des choses qui se résorberont et disparaîtront au frottement de la culture occidentale, mais qui peut-être s'y mélangeront pour y apporter l'ingrédient d'une nouvelle vitalité.

• LA PLACE DU LOGEMENT DANS LE PROCESSUS D'INTEGRATION

Le logement et le quartier participent avec d'autres facteurs au processus d'intégration. Après le temps de l'immigré célibataire est venu, dans les années 75, le temps du regroupement familial, politique favorisée par l'Etat. Cette dernière a entraîné l'adoption progressive de diverses mesures, dès 1968, concernant la résorption des bidonvilles, la réservation et l'attribution de logements dans l'habitat social pour les familles immigrées. Mesures dont l'application n'a cessé de faire problème : le poids des municipalités dans le système français du logement social comme la politique de l'Etat au cours des trente glorieuses, favorisant les grands ensembles en périphérie, ont introduit de fortes discriminations entre communes. Ainsi certaines d'entre elles ont-elles refusé à la fois le logement social et les populations immigrées, tandis que d'autres en étaient rapidement le déversoir. Certaines, parmi ces dernières, ont pourtant bientôt avancé l'argument d'un quota maximal de population immigrée devant les difficultés de cohabitation grandissante dans ces gigantesques cités que sont les ZUP. Cet argument avait d'autant plus de sens pour ces communes que la nouvelle population immigrée, exclue de toute pratique de citoyenneté dans le pays dit d'accueil, ne constituait pas une clientèle électorale et qu'au contraire sa présence était interprétée par les populations françaises, attisées par l'extrême droite dans le contexte d'un chômage accru, comme la cause de la dégradation sociale dans les cités. Cette situation n'a cessé de se dégrader jusqu' à aujourd'hui, en dépit d'une politique de développement social des quartiers entreprise depuis 1981 sur un certain nombre de sites difficiles. La loi d'orientation pour la ville adoptée en 1991 prétend y remédier en imposant aux communes un devoir de construction de logements sociaux et d'accueil des populations dites favorisées. Ces dispositions visent à un meilleur équilibre social à l'échelle des territoires : dans cette optique, elles postulent la vertu intégratrice du logement social et, par sa répartition moins concentrée dans l'espace urbain, la décompression des tensions sociales accumulées dans les grandes cités HLM.

Le logement social est alors considéré comme un droit élémentaire pour la famille immigrée, et à ce titre son attribution participe d'une démarche impliquant une égalité de traitement avec les populations françaises. Comme témoignage de cette égalité de traitement, l'immigré disposera d'un logement identique à celui de l'autochtone. La suggestion d'un logement spécifique apparaît ainsi, pour les partisans de cette

égalité de traitement, comme un retour en arrière, celui d'un sous-produit du logement, tels qu'avaient pu l'être le bidonville ou la cité de transit avant les années 75. De surcroît, cette même idée d'un logement adapté renforcerait la tendance à la marginalisation du groupe social immigré et retarderait d'autant plus le processus d'acculturation indispensable à l'intégration.

Il existe pourtant une autre manière d'envisager la question. Comme pour ce qui a été avancé en France dans le domaine éducatif sous le concept des "inégalités positives" - renforcement des moyens et une adaptation des contenus et des méthodes en faveur des quartiers défavorisés (les ZEP, zones d'éducation prioritaires) -, on pourrait penser qu'une spécification du logement, même à travers des modifications mineures, ne serait pas sans atténuer certains effets traumatisant de l'acculturation et rendre ainsi l'intégration et la cohabitation plus supportable.

Ainsi se trouve-t-on face au débat suivant, complexe et controversé : l'immigré doit-il s'adapter au logement ou au contraire le logement doit-il présenter des ajustements relatifs à la spécificité de son mode de vie?

- pour les uns l'adaptation est un comportement partiellement contraint et dirigé qui se révèle efficace dans le processus d'intégration, et en ce sens, le logement standardisé constitue un dispositif incluant une pédagogie implicite introduisant à la vie moderne occidentale;

- pour les autres le logement normalisé dicte (autant pour l'immigré que l'autochtone d'ailleurs) un mode d'emploi culturellement déterminé (un "bon usage") et impose au plan le plus intime de la vie culturelle, celui des pratiques domestiques, des contraintes de comportements qui s'ajoutent, pour les immigrés, aux difficultés de la vie économique et sociale. Alternativement un logement adapté pourrait les tempérer : moyennant un certain nombre d'ajustements, l'espace participerait alors à la reconstruction d'un repère (repaire) d'identité originelle permettant de mieux supporter la brutalité de l'acculturation inscrite dans la vie extérieure au logement.

Je voudrais, dans un premier temps et de manière succincte, faire la démonstration que le premier point de vue résulte d'une vision culturelle précisément déterminée, qui s'inscrit dans l'idéologie occidentale du progrès, posant la modernité de la société industrielle capitaliste comme norme d'émancipation sociale et culturelle. Autrefois inscrite dans la mission coloniale, cette conception normative est aujourd'hui véhiculée par le concept de l'intégration-assimilation.

Il n'est pas inintéressant d'en identifier les fondements dans la culture occidentale du logement, incarnée par le Mouvement moderne d'architecture et le mouvement HLM (2).

1- La normativité indifférenciée de la typologie du logement HLM des années 60-80.

La configuration programmatique et spatiale du logement HLM s'est stabilisée et s'est fixée dans les années 1960-1970 : la distribution des logements, leur superficie, celle de chacune des pièces, se conforment à quelques modèles restreints entrant dans le gabarit des barres et des tours des grands ensembles. Une certaine vision de l'Homme moderne, de l'homme de la "civilisation machiniste", comme disait LE CORBUSIER, y est associée : la technique est sensée effacer les différences sociales et culturelles. L'irruption de cette modernité qualifie en priorité les familles, qui ne seront plus tant considérées en fonction de leur origine sociale ou géographique (urbaine ou rurale) qu'en vertu de leur "modernité" potentielle.

2- L'idée de la mission pédagogique du confort normatif HLM sur le mode de vie

Le logement moderne collectif avec ses équipements intérieurs et extérieurs (les "prolongements du logis") vise à réduire la ruralité et le provincialisme des nouvelles populations urbaines françaises (3), issues de cette seconde vague d'industrialisation brutale qu'a connue la France dans les années 1950, populations concentrées dans ces "villes nouvelles" que sont les ZUP.

En fait c'est aussi cette pédagogie qui conserve force de loi pour les familles immigrées arrivées en HLM dans les années 1974 : cette pédagogie participe d'un processus actif et dirigé d'intégration culturelle forcée. Quel meilleur moyen d' "apprendre à habiter" français que de réutiliser le logement normatif qui a mis à l'épreuve de l'urbanité technocratique des millions de français des contrées reculées de l'hexagone!

3 - L'effet (jugé positif) du mélange social dans l'urbanisation-socialisation des populations HLM

Dans ce que l'institution HLM appelle la "gestion" de ses populations, il existe une vieille idée qui résiste bien au temps et à l'épreuve plutôt contradictoire des pratiques habitantes : c'est celle du mélange social comme producteur de sociabilité positive.

Sans tomber dans la défense systématique du ghetto (4), on peut pourtant estimer, à l'expérience, que des rapprochements souhaités sur la base de l'origine tribale ou familiale peuvent constituer des modalités transitoires à l'insertion, puis à l'intégration à la société française : une solidarité interethnique peut ainsi s'avérer plus efficace que les moyens officiels d'aide à l'intégration (au niveau des femmes par exemple). Des études spécifiques sont à entreprendre sur ce sujet finalement mal connu.

Toutes ces réalités : la masse de ce patrimoine de logements indifférenciés (et inadaptés), la permanence des conceptions qui sont à la base de leur production, pèsent d'une façon considérable sur les possibilités d'une évolution. Celle-ci semble toutefois apparaître :

- d'une part, à l'occasion de la réhabilitation des logements (en particulier sur les sites DSQ, "Développement Social des Quartiers", mesures spécifiquement françaises d'aides aux quartiers en difficulté), qui portent une certaine attention aux demandes des habitants des logements réhabilités.

- d'autre part, et plus généralement, dans les perspectives qu'ouvre, chez les maîtres d'ouvrages, la volonté de diversifier ce qu'ils appellent leur "produit-logement", pour répondre à une attente de distinction de la part des habitants et favoriser le retour de certaines fractions de catégories solvables attirées par le pavillon. Dans ce cadre l'adaptation ne serait plus la définition d'un type culturel spécifique se différenciant d'un type franco-français, mais un type parmi d'autres à l'intérieur d'une typologie de logements relativement diversifiée et étendue.

Les évolutions et esquisses de solutions précédentes me permettent présentement de préciser un peu plus ce que pourrait être ce logement adapté ou plutôt spécifié, sans que ces précisions aillent d'ailleurs plus loin que les hypothèses: des enquêtes et des synthèses préalables restent à faire, des expérimentations à mettre en oeuvre. Au moins l'état d'esprit évoqué plus haut, en faveur d'une diversification, évacue-t-il l'image taboue de quartiers de médina groupés autour des minarets. Plus que des formes identificatrices, très apparentes, c'est plutôt des structures profondes qu'il faut déceler et auxquelles il faut apporter des solutions spatiales adéquates.

De ce point de vue, la connaissance du contexte maghrébin lui-même peut nous aider, en élaguant toutes les visions caricaturales (suggérées par l'intégrisme) que nous avons de la vie de ces pays.

• *LA CULTURE DE L'ESPACE DOMESTIQUE MAGHEBIN ET SES TRACES DANS L'APPROPRIATION DU LOGEMENT EN PAYS D'IMMIGRATION COMME APPELS A UNE ADAPTATION MINIMALE*

La connaissance actuelle du mode d'appropriation de l'habitat au Maghreb peut apporter de précieuses indications pour cerner de manière pertinente les particularismes d'un logement adapté aux familles immigrées. Les recherches menées à ce sujet montrent avec suffisamment d'évidence comment se combinent, tant au niveau spatial qu'au niveau des modes d'habiter, des éléments d'emprunt au monde occidental et des éléments de renouvellement de la culture marocaine. Ainsi, si l'habitat économique s'avère être un type syncrétique conçu par l'administration à partir d'une (con)fusion de dispositifs urbanistiques et architecturaux occidentaux et arabes, les habitants tendent de leur côté à le reformuler, selon leurs modèles culturels marocains, en un contre-type original, reprenant un certain nombre de dispositifs traditionnels dont la valeur architecturale et pratique avait été sous-estimée par l'administration marocaine (5).

- tradition affichée, tradition engrammée

Il faut dire en préambule que la spécificité culturelle de l'architecture arabo-musulmane n'est pas tant présente dans l'apparence visible d'un style décoratif (les "arabisances" qui ont inspiré au XIX^{ème} siècle quelques architectures éclectiques en France ou certains édifices publics et privés en Afrique du Nord coloniale) que dans une structure spatiale beaucoup plus organiquement liée à la conception arabo-musulmane du monde. Ces deux modes de réexpression de l'architecture traditionnelle s'affirment aujourd'hui au Maroc dans ce que j'ai appelé une expression traditionnelle "affichée", celle de l'autorité centrale, de ses administrations, et une expression traditionnelle "engrammée" (6). Non que l'une et l'autre ne soient sans se recouper, mais la première paraît relever d'une velléité identitaire qui n'est pas sans parenté avec la tradition intégriste (et en ce sens ce type de tradition rejoint le "traditionnalisme formaliste" identifié par Georges BALANDIER) (7) tandis que la seconde, "engrammée", consiste bien plus en la réification de schèmes culturels profondément intériorisés, de l'ordre de l'inintentionnel, de l'incorporé, sinon de l'inconscient extériorisé. Or elle apparaît être la forme dominante du mode de réappropriation de l'habitat économique populaire au Maroc. Et c'est précisément dans la gamme des éléments architecturaux reformulés par cette tradition engrammée-incorporée-extériorisée qu'il me semble pouvoir être discernés, isolés et repris des dispositifs qui, s'ils n'existent pas, amputent l'expression des pratiques domestiques et créent un traumatisme ou plus banalement une frustration du mode d'habiter, loin d'être compensés par les lumières et les gadgets de la société de consommation occidentale.

Pour en venir plus concrètement à ces dispositifs, je voudrais en mentionner quelques uns dont l'étude mériterait d'être approfondie dans les pays d'immigration. Certains concernent la conception générale de la maison dans son rapport avec la famille, d'autres les pratiques domestiques quotidiennes (en particulier de cuisine et de ménage), d'autres enfin les pratiques des espaces publics.

- *la grande maison, souvenir de la grande famille*

Au Maroc aussi, on constate une certaine baisse de la natalité, de même qu'une tendance à la nucléarisation de la famille. Le temps des grandes familles semble révolu. Pourtant les solidarités familiales restent puissantes, encouragées aussi par une situation économique difficile. Corrolairement le marocain reste attaché à l'idée de la "grande maison" et sur ce plan l'ampleur des projets immobiliers des travailleurs immigrés de la première génération en vue du retour l'illustre parfaitement, au-delà de la volonté ostentatoire. Par ailleurs l'éclatement relatif de la grande famille ne veut pas dire nécessairement sa dispersion spatiale : de ce point de vue, les maisons d'habitat économique se prêtent fort bien à ce que l'on peut appeler une "décohabitation douce". L'appartement du rez de chaussée est, par exemple, occupé par le fils aîné marié et celui de l'étage par le père. Ce dernier, situé au niveau le plus noble de l'habitation est aussi l'expression de la grande maison d'autrefois: sa pièce de réception n'a pas de rapport de taille avec le ménage du père, mais avec celle des familles nucléaires parentes cumulées, en ligne descendante patriarcale. Sur ces dernières le père conserve, sinon une autorité sans partage, du moins un ascendant réel. Les pratiques de la visite familiale impromptue, celles des grandes fêtes redonnent réalité à l'idée de la "grande famille", qui, au quotidien, ne conserve plus dans la maison qu'une place virtuelle, inscrite dans la dimension même de la maison. C'est précisément pour cette raison que les acquéreurs de parcelles en lotissement économique rejettent les plans-types imposés par l'administration, inspirés par le standard de l'espace monofamilial minimal.

Dans les pratiques domestiques des immigrés en France, on peut repérer les traces de ce genre de conduite: quelques indices montrent le respect que conserve le père (8), la fréquence des visites que lui rendent les enfants majeurs et mariés, l'importance des fêtes immédiatement vidéo-filmées pour l'inévitable magnétoscope du foyer et pour son cousin germain des parents restés au pays d'origine. Il faudrait penser l'espace de l'habitat en ce sens pour recevoir fêtes, invités et parentèle.

- *pièces publiques, pièces privées*

Une autre disposition issue de la tradition (et qui prolonge l'étanchéité extérieur / intérieur - public / privé très fortement marquée dans l'espace arabo-musulman) est la séparation très nette à l'intérieur de la maison entre la partie dite des invités (dar ou bit el-diaf) et celle réservée à la famille (dar ou biout el-harem). Dans ce cadre la cuisine, qui a au Maroc un degré de privauté équivalent (donc maximum) à celui de la chambre à coucher chez nous, doit recevoir une place appropriée dans le plan de l'appartement, en particulier vis à vis de la salle de réception. Cette dernière ne remplit pas, comme dans l'actuel logement moyen français, le rôle de pièce familiale: celui-ci est en effet dévolu à une pièce souvent polyvalente intégrée à la partie la plus privée de l'habitation. J'ai pu constater la reproduction d'une telle distribution dans un appartement de six pièces dans une ZUP nantaise. Le salon, meublé à l'européenne, était une pièce réservée aux invités étrangers, dont j'étais en la circonstance en rendant visite à cette famille, tandis que la pièce familiale était installée au plus profond de l'appartement dans une des relativement grandes chambres dont disposait ce type 6. Télévision et magnétoscope étaient le point focal vers lequel étaient tournés les matelas (*m'tarba*) posés à même le sol contre le pourtour de la pièce. A cet effet les prises d'antenne de télévision avaient été prolongées jusqu'à cet endroit et ce type d'aménagement mineur montre le genre d'adaptation simple qu'il suffirait quelquefois de créer.

- *espace centré*

Une des observations capitales réalisées sur l'habitat économique au Maroc fait apparaître le retour quasi systématique à l'espace centré (*m'rah*) inspiré du *wust el-*

dar (patio) de la maison traditionnelle. Il a tendance aujourd'hui à être couvert du fait de la superposition des appartements et d'une certaine tendance à l'intégration de cette pièce aux autres espaces intérieurs. Il paraît difficile de réaménager un logement HLM dans ce sens, mais ce que l'on peut toutefois noter, c'est que des immigrés énonçant le programme pour le retour au pays souhaitent la réalisation de cet espace dans leur future habitation. Cette disposition spatiale obéit à des conduites dont il est difficile d'expliquer avec certitude les fondements. *Le m'rah*, comme pièce de réunion, comme centre, comme souvenir symbolique du patio et de sa fontaine, exprime peut-être l'unité de la famille et cette confirmation de vie qu'elle trouve à la fois dans la fontaine du patio et dans l'ouverture au royaume de Dieu, par le carré parfait qui conduit le regard de *wust el-dar* au ciel où Il réside. Hypothèses...

- terrasses, loggias et balcons

Il est d'autres aspects qui méritent attention ; à travers l'expression des pratiques domestiques est ainsi interrogé le bien-fondé de tel ou tel dispositif architectural : le rôle essentiel de la terrasse, cour ou jardin suspendu qui satisfait bien des tâches domestiques (lessive, dépeçage du mouton, aération des matelas, quelquefois élevage de poules et de lapins, ou des séquences de la vie familiale (lieu d'isolement de différents membres de la famille, lieu d'extension de la fête...)). Relativement inadaptée sous la plupart de nos cieux, la terrasse pourrait toutefois trouver des adaptations sous la forme de loggias relativement closes, permettant aux femmes immigrées de reproduire, sans trop de contrainte ou de refoulement de leurs habitudes, des pratiques domestiques trop intériorisées pour être aussitôt abandonnées.

-pratiques ménagères et équipement domestique

Sur le plan des pratiques culinaires on peut faire référence à l'usage persistant du brasero (kanoun), feu mobile dont je pense qu'il a été importé en France par les pieds-noirs et les Anciens d'AFN et qui fait aujourd'hui les délices de bien des familles résidant en pavillon ; mais aussi à cet équivalent (3) de la "soupe aux choux" vilipendée par M. LODS que constituent les tagines, pots au feu dont la préparation est annoncée par l'abondance de légumes qu'achètent les immigrés marocains, en particulier de sexe masculin, sur les marchés forains et qui produisent une condensation dans les cuisines que même les ventilations mécaniques contrôlées modernes n'arrivent pas à éliminer. Elle constitue une source de dégradation intérieure des appartements que les offices d'HLM auront tendance à imputer à un manque de savoir vivre et d'autres à je ne sais quelle propension à la production d'odeurs fortes. Et si l'on prolongeait encore ces observations en nous arrêtant aux travaux d'entretiens, on pourrait noter la préférence des femmes immigrées pour les dalles thermoplastiques (à défaut de carrelage) en regard des parquets qu'on trouve dans les HBM et les HLM des années 50 et des moquettes que l'ont met souvent aujourd'hui dans certaines pièces du logement social. Cette préférence n'a d'autre origine que la pratique conservée du lavage à grande eau sur le sol de mosaïque des maisons marocaines. Là-bas cette manière de laver le sol est aussi une façon de rafraîchir l'atmosphère intérieure en créant une évaporation bénéfique. N'empêche qu'elle crée des habitudes d'entretien qui sont longtemps reconduites. Je connais une jeune femme immigrée, venue en France à l'âge de 14 ans qui a ainsi fait enlever la moquette posée sur les dalles thermoplastiques par le locataire précédent, pour lui substituer les mêmes dalles et pouvoir ainsi se livrer à un lessivage total du sol, pliée en deux pour passer la serpillière sans l'intermédiaire du balai-brosse que nous utilisons.

J'en resterai là dans l'illustration des nombreux détails qui marquent la différence des pratiques domestiques marocaines : elle montre que les adaptations architecturales et techniques permettant de les satisfaire ne passeraient pas par des solutions si com-

pliquées ni si coûteuses que l'imagination fantasque de certains gestionnaires HLM pourrait le penser, à travers la production bien hypothétique de "médi-na".

- maison/ espace public (le sexe des espaces)

Quelques mots sur les rapports de la famille et de ses membres, de chaque sexe, avec la maison et l'espace public, constitueront la clôture provisoire de ces pistes de recherche. Dans le monde arabe, la maison est l'espace féminin par excellence, celui où s'épanouit la famille, protégées derrière ses murs. Consécutivement la place de l'homme est plutôt hors de cet espace et la coutume veut qu'un homme n'ait "rien à faire à la maison", excepté y dormir et y recevoir des invités: il est d'ailleurs exposé à la raillerie, voire au mépris et en tout cas à la suspicion s'il passe trop de temps dans la maison. Il y a là un comportement que l'on peut interroger dans le contexte du pays d'immigration: il contribue à créer dans l'espace public une présence physique très forte des individus immigrés de sexe masculin comparativement à leur poids démographique réel. Cette pratique semble également reconduite par les jeunes. Un tel constat invite à la réflexion sur l'aménagement de l'espace public, c'est à dire les places et les rues, mais aussi les équipements publics, cafés, club de jeunes... Cette interrogation est particulièrement valable pour les jeunes générations: elle concerne en particulier le logement, comme lieu d'accueil de l'étude hors temps scolaire par exemple, par rapport à l'espace public, comme lieu d'exercice et d'apprentissage de la civilité et de la sociabilité. La connotation féminine de l'espace domestique peut ainsi redoubler l'ardeur des jeunes filles dans l'étude, mais précisément pour en sortir et échapper ainsi à l'enfermement dicté par la tradition patriarcale, tandis que l'auto-exclusion des jeunes gens peut en sens inverse renforcer les difficultés scolaires et suggère ainsi la création d'espaces appropriés à l'étude hors logement pour le temps hors scolaire. Autant de réflexions qu'il est nécessaire de vérifier par des enquêtes à la fois étendues et fines, et qui restent à entreprendre.

Finalement ces ponts établis entre les conduites habitantes dans les quartiers populaires au Maroc et celles que développent les immigrés en France mettent sur la piste de pratiques que l'auto-adaptation des immigrés eux-mêmes tend finalement à masquer largement. Ainsi la référence aux modes d'habiter au Maroc, dans le bain culturel d'origine, permet d'identifier plus aisément des comportements qui, en dépit de l'acommodement, restent en contexte d'immigration conformes dans certains de leurs traits au modèle culturel initial. Maintenant il reste à savoir si cet "acommodement" est en soi bénéfique, dans la mesure où il force de manière supportable l'intégration ou si, au contraire, il ne fait qu'ajouter à d'autres difficultés d'intégration, en particulier d'ordre économique et éducationnel. Alors qu'elle est déjà confrontée aux réflexes d'exclusion de l'autre portés par certaines couches en difficulté de la population autochtone, confrontée à des difficultés d'adaptation nécessaire (langue, règles hétéro-normées...), autant de contraintes provenant du monde extérieur public, est-il indispensable que la famille immigrée rencontre encore d'autres obstacles dans l'espace privatif intime qu'est sa maison? N'est-il pas préférable que ce lieu qui lui est propre, lieu familial et appropriable parce que l'usage privatif en est assez largement étendu (dans les limites des menaces de l'état des lieux), lieu relativement séparé d'un espace public soumis à des règles démocratiques certes, mais étrangères, et à des normes culturelles implicites, donc non clairement codifiées, n'est-il pas préférable que l'habitation constitue un lieu d'absence maximale de contraintes, un lieu de repos avant l'affrontement avec les difficultés que lui oppose le monde extérieur? Ainsi adaptée, la maison diminuerait le poids des tensions inévitables qu'il faudra supporter au dehors, donnant à l'immigré la possibilité de reprendre souffle, de reprendre pied avant de nouvelles

épreuves. Il faut toutefois garder en tête ce que cette conception a de relatif: favorable pour certains membres de la famille, elle peut se retourner en lieu d'enfermement pour le jeune, fille ou garçon, qui trouveront dans la société extérieure les supports de leur émancipation (8). Mais sur ce chemin de la déculturation-acculturation, c'est aussi une illusion de croire que la connaissance de l'autre, la vie chez l'autre s'accompagnent de la perte totale de l'identité d'origine: le temps de recomposition d'une personnalité nouvelle -métissée- appelle la clarification des repères. Ainsi la conformité de l'espace domestique avec l'état culturel des pratiques de la famille rendrait cohérent le pôle de l'espace privé, comme mémoire vivante de l'origine culturelle, tandis que celui de l'espace urbain, dominé par la culture démocratique occidentale qui l'imprègne - réceptive d'ailleurs à la présence de l'autre (9) - aurait pour sa part sa propre cohérence. Cette clarification des repères, articulée au nouvel état d'esprit des gens en charge de la ville et du logement, en faveur d'une diversification, doit permettre l'engagement de recherches permettant d'identifier les particularités d'un logement spécifié pour la population d'origine immigrée et les choix urbanistiques de sa répartition. Le travail reste à faire, d'une part pour trouver les configurations des aménagements adaptés (quelle que soit leur ampleur), d'autre part pour les produire dans les ensembles à réhabiliter ou à construire.

NOTES

(1) voir Gilles KEPEL, *Les banlieues de l'Islam*, Seuil, 1987.

(2) voir ma communication au Colloque de l'ARIC, "Qu'est-ce que la communication interculturelle ?", Paris, 14, 15, 16 octobre 1991 : "Concevoir un logement adapté pour les populations d'origine immigrée a-t-il un sens ?"

(3) P.H. Chombard de Lauwe et alii, *Famille et habitation*, CNRS, Paris, 1960.

(4) Philippe GENESTIER, *Eloge du ghetto, stéréotypes et termes repoussoirs de la pensée urbanistique*, in VILLES EN PARALLELE, Université de Paris X-Nanterre, n° 15-16, juin 1990, pp. 313-330.

(5) Daniel PINSON, *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*, Fascicule de recherche n° 24, URBAMA, Tours, 1992.

(6) Daniel PINSON, *Habitat contemporain au Maroc: tradition affichée et tradition engrammée*, in MAGHREB, ARCHITECTURE URBANISME : PATRIMOINE, TRADITION ET MODERNITE (sous la direction de Karim MECHTA), Paris, Publisud, 1991, pp. 113-125.

(7) Georges BALANDIER, *Le détour, pouvoir et modernité*, Fayard, Paris, 1985.

(8) Même si la situation professionnelle, économique (balayeur, éboueur, manoeuvre...) de ce père, son statut social et politique d'exclu sont rejetés par ses enfants avec la dernière énergie.

(9) ne serait-ce qu'en faisant place d'ailleurs à d'autres types d'espaces privés, non domestiques, comme l'espace communautaire de la mosquée ou à des espaces de transition comme les espaces de proximité du logement.